

Parentalité : une affaire de femmes ?

Journée des droits de la femme



Le public est venu en nombre pour participer au débat en cette Journée des droits des femmes./ Photo Ch.B.

Hier, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) a organisé une conférence à l'Hôtel Mercure dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. Cette conférence était d'abord l'occasion pour le CIDFF de présenter son projet «Réseau égalité». Cette action, en cours de constitution, va permettre de construire un lieu de réflexion collective dont le but sera de déconstruire les stéréotypes liés au genre. Ce réseau permettra d'engager des réflexions sur des sujets divers comme l'emploi, les violences conjugales, les discriminations ou encore la parentalité. C'est ce dernier sujet qui a attiré l'attention du CIDFF et qui a abouti à la mise en place d'une telle journée.

La conférence a surtout été l'occasion d'un débat autour du thème suivant : «Égalité et co-responsabilité parentale : l'implication des pères». Une problématique originale, puisqu'elle pose la question de la place de l'homme au sein de la sphère parentale, sujet qui reste très peu souvent abordé. La sociologue et anthropologue Aïssata Ba a animé le débat tout au long de l'après-midi.

«Ce temps d'échange n'est que la suite logique de toutes les transformations sociétales qui ont eu lieu ces cinquante dernières années», déclare la sociologue. Pour elle, la place encore trop minime qu'occupe l'homme dans la sphère privée résulte d'une construction sociale dont la totalité des individus est victime. «Les femmes ne sont pas toujours prêtes à laisser plus de place aux hommes», lance-t-elle, consciente du risque de choquer les féministes les plus aguerries. Pour impliquer davantage les hommes dans la sphère privée, la sociologue évoque un travail sur le long terme : «Il faut faire en sorte que les petits garçons fassent naturellement des tâches dites féminines». Cela permettrait de faire comprendre à chacun que tout n'est que construction sociale, et que la parentalité n'est pas plus une affaire de femme. Pour Aïssata Ba, le combat contre les inégalités entre les sexes ne peut être mené qu'en partenariat avec les hommes.

«L'émancipation des femmes ne peut se faire sans les hommes, et vice versa», explique-t-elle. Mais pour que cela fonctionne, une chose reste primordiale : il faut se rendre compte de la réalité d'une inégalité des sexes qui existe encore de nos jours. Rappelons qu'en France, une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Comme l'a si bien rappelé Mme la Sous-préfète de Limoux, Sylvie Siffermann : «Nous avons encore beaucoup de travail».